

---

PIERRE ASTIÉ  
DOMINIQUE BREILLAT  
CÉLINE LAGEOT\*

## REPÈRES ÉTRANGERS

(1<sup>er</sup> OCTOBRE – 31 DÉCEMBRE 2007)

### ARGENTINE

23 octobre 2007. **Ancien président.** L'ancien président Fernando de La Rúa, 70 ans, au pouvoir du 10 décembre 1999 au 21 décembre 2001, est mis en examen pour sa responsabilité présumée dans la mort de 5 manifestants lors d'émeutes réprimées par la police en décembre 2001. Il avait démissionné à la suite de ces émeutes.

28 octobre 2007. **Élections législatives et présidentielle.** Cristina Fernández de Kirchner, 54 ans, sénatrice, avocate, épouse du président sortant Nestor Kirchner, candidate peroniste, est élue pour quatre ans avec 44,8 % des suffrages, devançant largement Elisa Carrió, 50 ans, ancienne professeure de droit, chrétienne de centre gauche à la tête de la Coalition civique, candidate en 2003, ancienne membre du parti radical, fondatrice de l'Alternative pour une République d'égaux (ARI), qui n'obtient que 23,13 % des voix, et Roberto Lavagna, ancien ministre

de l'Économie, remercié par Nestor Kirchner fin 2005. Le cinéaste Fernando Solanas, 71 ans, Projet Sud (socialistes, syndicalistes, centre gauche), PSA (Parti socialiste authentique) n'arrive que cinquième avec 1,6 % des voix.

Le 10 décembre, Cristina Fernández de Kirchner entre en fonction avec Julio Cobos comme vice-président. Certains pensent que cela pourrait préparer un retour de son mari en 2011. Celui-ci était président depuis le 25 mai 2003.

C'est la première femme élue à la présidence. Le 1<sup>er</sup> juillet 1974, Isabel Martinez de Peron, troisième épouse du général Juan Domingo Peron, avait assumé la présidence à la mort de son mari dont elle était la vice-présidente.

Suite au renouvellement de la moitié (130) de la Chambre des députés, le Front pour la victoire a désormais la majorité absolue; la Chambre compte désormais 131 (+20) députés Front pour la victoire-Parti justicialiste, 29 (-5) Alliés Kirchner, 22 (+8) Affirmation pour une République égalitaire-Coalition civique [gauche], 10 (+5) Parti socia-

143

---

\* Université de Poitiers – UMR 6224 CECOJI.

liste, 28 (-8) Union civique radicale, 5 (-6) UNA, 7 (+1) Justicialistes dissidents, 11 (=) PRO (Initiative républicaine d'alliance, centre droit), et 19 autres (-15), essentiellement des candidatures provinciales. Il continue à dominer le Sénat avec 45 sénateurs sur 72.

Les élections pour un tiers du Sénat ont lieu dans les provinces de Buenos Aires, Chaco, Cordoba, Entre Rios, Neuquen, Rio Negro, Salta, Santiago del Estero et Terre de Feu. Le Front pour la victoire-Parti justicialiste domine également le Sénat avec 41 (+1) sièges. Les autres élus sont 7 (+3) Alliés Kirchner, 9 (-6) Union civique radicale, 5 (+4) Coalition civique-Parti socialiste, 4 (=) dissidents justicialistes et 6 (-2) autres, essentiellement représentants de partis provinciaux.

18 décembre 2007. **Dictature.** Pour la première fois depuis l'annulation des lois d'amnistie en 2005, un ancien chef de l'armée de terre, Cristino Nicolaidès, absent du tribunal pour raisons de santé, est condamné à vingt-cinq ans de prison pour enlèvements et disparition de 5 membres de la guérilla peroniste des Montoneros pendant la dictature. Un ex-policier est condamné à vingt ans de prison.

Le 24 décembre, une juge italienne lance des mandats d'arrêt contre 140 officiers sud-américains impliqués dans le plan Condor. Ils sont soupçonnés de complicité dans le meurtre de 25 Italiens tués en Amérique latine.

300 civils et militaires attendent d'être jugés. La mort suspecte de Hector Febres, militaire de la préfecture navale, le 10 décembre dans sa cellule d'un centre de rétention de l'armée crée quelques troubles. Le disparu jouissait de conditions privilégiées de détention.

## AUSTRALIE

24 novembre 2007. **Élections législatives.** La bataille était difficile pour John Howard, 68 ans, qui briguaient un cinquième mandat après onze ans d'exercice du pouvoir depuis le 11 mars 1996 face au leader travailliste Kevin Rudd, 50 ans, ancien diplomate, arrivé en décembre 2006 à la tête du parti. L'intervention australienne en Irak était au cœur des débats. L'usure du pouvoir a aussi fait son œuvre. Cette victoire met fin à plus de onze ans de pouvoir des conservateurs.

Pour la première fois depuis 1972, *The Australian*, du magnat Rupert Murdoch, s'est prononcé pour les travaillistes.

Les travaillistes l'emportent avec 43 % des suffrages et 83 sièges (+23) contre 36 % et 55 sièges (-20) aux conservateurs. Les *Nationals* ont 10 élus (-2). Le Premier ministre a été lui-même battu dans sa circonscription de Bennelong, près de Sydney. Seule l'Australie occidentale a voté conservateur.

Le nouveau Premier ministre souhaite que l'Australie signe et ratifie le protocole de Kyoto. C'est son premier acte immédiatement après sa prestation de serment. Les États-Unis seraient alors la seule puissance développée à ne pas être liée par ce texte. Sans abandonner la lutte contre l'immigration clandestine, il veut fermer les camps de rétention des clandestins, situés dans des îles du Pacifique.

Le nouveau gouvernement veut aussi amorcer la réconciliation avec les Aborigènes.

Il forme son cabinet le 29 novembre et prête serment le 3 décembre. Stephen Smith est ministre des Affaires étrangères.

BRÉSIL

11 octobre 2007. **Corruption.** Président du Sénat depuis 2005, Renan Calheiros, centriste du PMDB, accusé de malversations, impliqué dans un scandale sexuelo-financier, doit abandonner son poste. Il est remplacé par Sebastião Afonso Viana Macedo Neves, dit Tião Viana, 46 ans, Parti des travailleurs. Renan Calheiros démissionne le 4 décembre.

CANADA

10 octobre 2007. **Élections provinciales. Référendum en Ontario.** Aux élections provinciales en Ontario, le Parti libéral obtient 42,2 % des suffrages et 71 députés permettant à Dalton McGuinty, en place depuis le 23 octobre 2003, de rester au pouvoir, devant le Parti progressiste conservateur (31,6 % et 26 élus), le Nouveau Parti démocratique (16,8 % et 10 élus) et les Verts (8 % et aucun élu). La participation a été de 52,7 %.

Un référendum a lieu le même jour sur la réforme électorale. Les électeurs se prononcent pour le système en vigueur, système uninominal majoritaire à un seul tour – *first past the post* – plutôt qu'un système de représentation proportionnelle mixte. Le système proposé était proche dans son esprit du système allemand, l'électeur ayant deux voix, l'une pour un candidat selon le système en vigueur et l'autre pour un parti, la répartition des sièges avec la seconde voix tenant compte des sièges obtenus avec la première voix. L'Assemblée aurait compté 129 sièges dont 90 (soit 70 %) selon le système actuel et 39 (soit 30 %) au système de liste.

Pour être adoptée la réforme devait

obtenir 60 % des suffrages et être acceptée dans 64 des 107 circonscriptions.

---

Maintien du système actuel  
(uninominal majoritaire à un tour)

2 704 652 63,1 %

Système de représentation  
proportionnelle mixte

1 579 684 36,9 %

---

CHINE

15 octobre 2007. **Parti communiste.** Le XVII<sup>e</sup> Congrès quinquennal du Parti communiste se tient au Palais du peuple sur la place Tian an men. La répression s'est accrue contre les dissidents à l'approche du Congrès.

Le PC compte 73 360 000 membres (dont 31,9 % de femmes), soit 5 % de la population. 2 217 délégués dont 31,9 % de femmes et 71,8 % de plus de 35 ans participent au congrès.

Le Congrès doit désigner le Comité central (204 membres et 167 suppléants) qui désignera le secrétaire général, les 22 membres du bureau politique et les 9 membres du comité permanent du bureau politique (cœur du pouvoir) et de la commission militaire centrale.

Le secrétaire général Hu Jintao dans son discours d'ouverture veut « lever bien haut l'étendard du socialisme à la chinoise ». Il est reconduit dans ses fonctions pour cinq ans le 22 octobre.

4 nouveaux dirigeants entrent au comité permanent du BP: He Guoqiang, 64 ans, chargé de l'organisation du Parti; Zhou Yongkang, 64 ans, ministre de la Sécurité publique; Xi Jinping, 54 ans, numéro un du PC de Shanghai qui serait soutenu par le clan de Jiang Zemin; Li Keqiang, 52 ans, patron du Liaoning.

Hu Jintao n'a pu réduire de 9 à 7 le nombre des membres du comité permanent et ne peut imposer qu'un seul de ses proches qui pourrait être son successeur, Li Keqiang. Ils rejoignent Hu Jintao, Wu Bangguo, Wen Jiabao, Jia Qinglin, Li Changchun.

146 Octobre 2007. **Internet et dissidents.** Yahoo et les avocats de deux dissidents chinois, emprisonnés suite à la collaboration entre le groupe Internet et la police chinoise, Shi Tao et Wang Xiaoning, parviennent à un accord amiable. Une plainte avait été déposée en Californie.

Le 3 décembre, Zhou Shuguang, dit « Zola », blogueur de 26 ans, est interpellé près de Shenyang alors qu'il enquêtait sur les éleveurs de fourmis trompés par la société Yilishen. Il a été raccompagné jusque dans le Hunan où il réside et sommé de signaler ses prochains déplacements. Plusieurs milliers d'éleveurs ont manifesté les 19, 20 et 21 novembre.

#### CONGO (RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU)

17 octobre 2007. **Cour pénale internationale.** Germain Katanga, 29 ans, ancien chef des Forces de résistance patriotique en Ituri, arrêté en 2005 à Kinshasa, est transféré à la CPI. Il est accusé « d'actes et de traitements inhumains, d'esclavage sexuel et d'avoir fait participer des enfants de moins de 15 ans à la guerre ». Il est le deuxième inculpé après Thomas Lubanga.

#### DANEMARK

13 novembre 2007. **Élections législatives et locales.** Les Danois ont renouvelé le

Folketing à l'occasion d'élections anticipées. Cette chambre unique du Parlement comprend 178 membres élus pour quatre ans au scrutin proportionnel. Le Groenland et les îles Féroé envoient chacun 2 députés. Les 175 autres sièges sont répartis entre 3 régions: Copenhague, Jutland, Îles. Ces 3 régions sont subdivisées en 3 circonscriptions urbaines et 7 circonscriptions rurales. Le nombre de sièges alloué à chacune des circonscriptions, proportionnel au nombre des habitants, est revu tous les cinq ans. La France pourrait prendre exemple. 135 des 175 sièges sont des sièges de circonscription et 40 des sièges compensatoires.

La campagne électorale est marquée par les provocations du Parti du peuple danois qui relance l'affaire des caricatures avec une affiche représentant Mahomet.

Le Premier ministre Rasmussen, 54 ans, souhaite un mandat clair lui permettant de se dégager de l'extrême droite. Il dirige en effet depuis le 27 novembre 2001 une coalition libérale-conservatrice soutenue par le Parti du peuple danois. Il veut aussi engager la vaste réforme du système de sécurité sociale dans une ambiance sereine. Les élections auraient dû normalement avoir lieu en février 2009.

La candidature d'Asmaa Abdol-Hamid, 25 ans, fille de réfugiés palestiniens sur la Liste de l'unité, extrême gauche, suscite de vives réactions car elle porte le voile et ne serre pas la main des hommes tout en se disant féministe, démocrate et socialiste.

Un nouveau parti centriste, l'Alliance, fondé par Naser Khaser, député d'origine syrienne émerge afin de faire face à l'extrême droite. Avec 2,8% il a 5 députés.

La droite l'emporte de justesse mais

*Élections législatives et locales au Danemark*

Inscrits	4 022 920
Votants	3 483 533 (86,6 %)
Nuls	24 113
Suffrages exprimés	3 459 420

<i>Partis</i>	<i>voix</i>	<i>%</i>	<i>sièges</i>
Gauche, Parti libéral du Danemark (VDLP)	908 472	26,2 (-2,9)	46 (-6)
Sociaux-démocrates au Danemark (SD)	881 037	25,5 (-0,4)	45 (-2)
Parti populaire danois (DF)	479 532	13,9 (+0,7)	25 (+1)
Parti socialiste populaire (SF)	450 975	13,0 (+7,0)	23 (+12)
Parti conservateur populaire (KF)	359 404	10,4 (+0,1)	18 (=)
Gauche radicale (Social-libéral) (RV)	177 161	5,1 (-4,1)	9 (-8)
Nouvelle Alliance (NA)	97 295	2,8	5 (+5)
Liste unitaire-Alliance Verts-Rouges (ERG)	74 982	2,2 (+1,2)	4 (-2)
Chrétiens-démocrates	30 013	0,9	0 (=)
Sans parti	543	0,0	0 (=)

147

c'est sa troisième victoire consécutive. Le Danemark sera à nouveau dirigé par une coalition du Parti libéral Venstre (v) du Premier ministre avec le Parti conservateur (KF) et l'extrême droite du Parti du peuple danois (DF). Les 46 sièges des libéraux qui recueillent 26,3 % des voix, les 18 conservateurs (10,4 %), les 25 du Parti du peuple danois (13,8 %) et celui d'un député des Féroé permettent d'atteindre la majorité de 90 sièges sur 179. La gauche ne recueille que 45,8 % des suffrages et 81 sièges.

Le bloc des quatre partis de gauche obtient un résultat honorable, profitant surtout au Parti socialiste du peuple (13 % et 23 élus), formation à la gauche des sociaux-démocrates qui a 25,4 % des voix et 45 élus. La gauche radicale a 9 élus (5,1 %) et, en perdant 8 sièges, est la grande vaincue. La liste de l'Unité a 4 élus (2,2 %).

La participation a été de 86,6 %.

Le Premier ministre Anders Fogh

Rasmussen, 54 ans, forme un nouveau cabinet dans lequel le ministère de l'Intérieur est supprimé.

ESPAGNE

1<sup>er</sup> octobre 2007. **Monarchie.** Suite à de nombreuses remises en cause de la monarchie, le roi Juan Carlos I<sup>er</sup> défend l'institution à l'occasion de la rentrée solennelle de l'Université d'Oviedo. Il rappelle que la monarchie a permis « la plus longue période de stabilité et de prospérité en démocratie » en Espagne.

Afin de réaffirmer son autorité, il préside le 10 octobre, en présence du gouvernement, le Conseil de défense, organisme qui ne se réunissait plus depuis 2002. C'est une façon de rappeler qu'il est le chef des armées, fonction qui est contestée par certains.

30 octobre 2007. **Franquisme.** Le projet de loi sur « la mémoire histo-

rique» visant à réhabiliter les victimes du franquisme prévoit l'obligation pour toutes les administrations de retirer les symboles franquistes. Ceux-ci pourront rester, suite à des négociations de dernière minute, dans les églises pour des raisons « artistico-religieuses ». La loi déclare « illégitimes » les tribunaux franquistes et leurs sentences, ouvrant la voie à des annulations et des révisions auprès du Tribunal suprême. Désormais, l'État et les administrations locales s'impliqueront dans la localisation des fosses communes des morts républicains, ce qui jusqu'alors était à la charge des associations. Le texte est adopté par les députés le 31 octobre par 185 voix contre 137 après de longues négociations.

Pendant ce temps, le 28 octobre, 498 religieux « martyrs » de la guerre civile sont béatifiés à Rome.

Peu avant la fin de son mandat, le président de la Conférence épiscopale espagnole, Mgr Ricardo Blazquez, évêque de Bilbao, surprend en demandant « pardon » pour les fautes qu'a pu commettre la hiérarchie catholique pendant la guerre civile tout en rappelant l'« heureuse » béatification des 498 martyrs au Vatican en octobre. Il demande de « faire la lumière sur tout notre passé ».

## ÉTATS-UNIS

3 octobre 2007. **Veto.** Le président Bush oppose son veto à une loi qui donnait une assurance-santé à plusieurs millions d'enfants sans couverture médicale, estimant que cela ouvrait la porte « à un système de santé contrôlé par le gouvernement ».

Le 16 octobre la Chambre des Représentants se prononce sur ce veto.

Le 17 octobre, le président Bush menace d'opposer son veto au texte proposé par les démocrates qui vise à encadrer les écoutes secrètes en incluant certaines garanties.

Le Sénat, après la Chambre des Représentants, passe outre le 10 novembre à un veto du président Bush contre une loi sur l'aménagement des voies d'eau et la navigation fluviale. C'est la première fois que le Congrès passe outre à un veto depuis le début du mandat de George Bush.

3 octobre 2007. **Peine de mort.** L'État qui détient le triste record d'exécutions capitales, le Texas, décide d'arrêter la procédure d'exécution contre un condamné hondurien, Heliberto Chi, 58 ans. Les quatre exécutions prévues en novembre doivent également être suspendues. Ces décisions interviennent après la décision de la Cour suprême, le 25 septembre, de se saisir du recours de deux condamnés à mort du Kentucky contestant la méthode d'exécution par injection létale. Une exécution prévue le 15 octobre au Nevada a également été ajournée, un recours contre l'injection létale ayant été déposé.

Le dernier détenu exécuté au Texas l'a été à un quart d'heure près. En raison d'une panne d'ordinateur ses avocats n'ont pu présenter leur recours contre l'injection létale à la Cour des appels criminels avant la fermeture des bureaux à 17 heures le 25 septembre. Le juge de permanence a rappelé les horaires de bureau !

Le 10 décembre, le Sénat du New Jersey approuve l'abolition de la peine de mort remplacée par une peine de prison à vie sans possibilité de libération anticipée pour les crimes les plus graves par 21 voix contre 16. À leur

tour, les députés votent l'abolition le 13 décembre par 44 voix contre 36.

Si aucune exécution n'a eu lieu depuis 1963, 8 détenus attendaient dans le couloir de la mort. Le gouverneur Corzine a commué leur peine avant de signer la loi. C'est la première abolition depuis la reprise des exécutions en 1976.

Aucune exécution n'a eu lieu en 2007 dans 40 des 50 États. Les 42 exécutions de cette année représentent le nombre le plus bas depuis 1994. Cependant les États-Unis s'opposent au moratoire proposé par l'Assemblée générale des Nations unies.

20 octobre 2007. **Louisiane.** L'élection du gouverneur de Louisiane se fait selon le système dit de *l'open jungle primary*. Les candidats de tous les partis figurent sur un seul bulletin. À moins qu'un candidat ait plus de 50 % des suffrages au premier tour, il y a un second tour entre les deux candidats arrivés en tête qui peuvent en fait être membres du même parti. Il n'y a eu qu'un seul tour. La gouverneure sortante, Kathleen Babineaux Blanco, démocrate, 65 ans, en fonction depuis le 12 janvier 2004 ne se représentait pas. Elle était devenue très impopulaire après les défaillances de son administration lors de l'ouragan Katrina en été 2005 et c'est une sévère sanction des électeurs.

La Louisiane élit le républicain Piyush « Bobby » Jindal comme gouverneur. Avec 699 672 voix (53,91 %), il triomphe de 11 autres candidats dont le démocrate Walter J. Boasso qui recueille 223 364 voix (17,44 %), l'indépendant John Georges qui obtient 186 800 voix (14 %) et le démocrate Foster Campbell qui a 161 425 voix (12,44 %). Les autres candidats obtiennent moins de 5 000 voix. Âgé de 36 ans Bobby Jindal, converti au

catholicisme, sera le plus jeune gouverneur des États-Unis. Républicain, il est le premier Américain d'origine indienne (asiatique) à occuper ce poste. Il a été le second Indien à avoir été élu au Congrès après Dalip Singh Saund, sikh, représentant de Californie de 1957 à 1963.

## ITALIE

14 octobre 2007. **Parti démocrate.** Walter Veltroni, maire de Rome, devient le leader de la nouvelle formation de centre gauche, le Parti démocrate, issu de la fusion des Démocrates de gauche, héritiers de l'ancien Parti communiste italien et de la Marguerite, de tendance démocrate chrétienne. Il est plébiscité avec 70 % des voix à l'occasion de primaires organisées comme celles de 2005, qui avaient désigné Romano Prodi. Chaque électeur a versé un euro symbolique pour voter. La participation dépasse 3 millions de votants. Walter Veltroni, 52 ans, Démocrates de gauche, l'emporte avec 2 666 750 voix (75,63 %) sur Rosy Bindi, ministre centriste de la Famille qui recueille 453 067 voix (14,04 %) et Enrico Letta, secrétaire à la présidence du Conseil, 389 271 voix (10,14 %). Mario Adinolfi et Piergiorgio Gawronski n'obtiennent que 5 906 voix (0,13 %) et 2 376 voix (0,06 %). Les électeurs ont aussi désigné les 2 400 membres de l'Assemblée constituante du nouveau parti.

Walter Veltroni devient un rival pour Romano Prodi.

L'Assemblée constituante réunissant 2 853 délégués dont 50 % de femmes a lieu le 27 octobre à Milan.

9 décembre 2007. **Gauche radicale.** La gauche radicale se regroupe au sein d'une fédération, « la Gauche arc-en-ciel ». Elle regroupe les deux partis communistes

(PDCI et PRC) et les Verts. Des dissidents des anciens Démocrates de gauche qui ont refusé de rejoindre le nouveau parti démocratique créé en octobre par Walter Veltroni se sont associés à cette démarche. Ce groupe comptera 93 députés et 41 sénateurs.

## MAROC

15 octobre 2007. **Gouvernement.** Un mois après les élections législatives, le roi Mohammed VI nomme le nouveau gouvernement dirigé par Abbas El Fassi, 67 ans, leader de l'Istiqlal, dont le parti est arrivé le premier d'une courte tête. Composé de 34 membres, il compte 17 nouveaux membres dont un certain nombre de techniciens et 7 femmes contre 2 auparavant. Dans le gouvernement, on trouve Nawal El Moutawakil, 45 ans, médaille d'or du 400 mètres haies aux JO de 1984, ministre de la Jeunesse et des Sports. Elle avait déjà été secrétaire d'État à la Jeunesse et aux Sports en 1997. Parmi les autres femmes, Amina Benkhadra est ministre de l'Énergie, Yasmina Baddou ministre de la Santé publique, Touriya Jabrane, ministre de la Culture, Nouzha Skalli, ministre du Développement social, de la Famille et de la Solidarité, Latifa Akharbach, secrétaire d'État aux Affaires étrangères et Latifa Labida, secrétaire d'État à l'Enseignement.

Taieb Fassi Fihri devient ministre des Affaires étrangères, tandis que Chakib Benmoussa conserve l'Intérieur.

Le gouvernement comprend des membres de 4 partis: l'Istiqlal, le Rassemblement national des indépendants, centre droit, l'Union socialiste des forces populaires et le Parti du progrès et du socialisme formé d'anciens communistes ralliés à la monarchie. Le Mouvement populaire

n'en fait pas partie et le Parti de la justice et du développement est dans l'opposition.

## POLOGNE

**21 octobre 2007. Élections législatives.** Les Polonais renouvelaient les deux chambres avec 440 députés élus à la représentation proportionnelle avec un seuil de 5 % et 100 sénateurs élus au scrutin uninominal majoritaire à un tour.

Varsovie refuse la présence d'observateurs de l'OSCE.

L'Église catholique appelle à une participation massive aux élections, ne manifestant aucune préférence pour un parti précis mais demandant de soutenir les candidats approuvant « les principes moraux de l'Église », même si Radio Marya fait campagne pour Pis des frères Kaczynski.

La Plate-forme civique (PO) de Donald Tusk, 50 ans, centre droit libéral, qui proposait de créer l'impôt unique dit *flat tax*, kachoube (minorité slave), arrive en tête avec 41,39 % (+17,25) et 209 (+76) élus, devançant Droit et Justice des jumeaux Kaczynski, 45 ans, grands perdants du scrutin, qui avec 32,16 % (+5,17) ont 166 (+14) députés. Gauche et Démocratie mené par l'ancien président Aleksander Kwasniewski, 53 ans, arrive loin derrière, le courant de centre gauche n'a que 53 élus (-3) pour 13,20 % (-1,89). Le Parti paysan populaire avec 8,93 % (+1,96) sera représenté avec 31 (+4) députés. Le parti populiste Autodéfense (Samoobrona) mené par Andrzej Lepper, 53 ans, agriculteur, ancien vice-Premier ministre, et la Ligue des familles polonaises (extrême droite) de Roman Gyertych, 36 ans, disparaissent du Parlement, ayant obtenu respectivement 1,54 % (-9,87) perdant ses



## Élections législatives en Pologne

Inscrits	30615 471	
Votants	16477734	(53,88 %)
Nuls	335 532	(2,0 %)
Suffrages exprimés	16 142 202	

<i>Partis</i>	<i>voix</i>	<i>%</i>	<i>sièges</i>
Plate-forme des citoyens (PO)	6 701 010	41,5 (+17,4)	209 (+76)
Droit et Justice (PiS)	5 183 477	32,1 (+5,1)	166 (+11)
Gauche et démocratie (LiD)	2 122 981	13,1 (+1,8)	53 (-2)
Parti populaire polonais (PSL)	1 437 638	8,9 (+1,9)	31 (+6)
Autodéfense de la République de Pologne (SRP)	247 335	1,5 (-9,9)	0 (-56)
Ligue des familles polonaises (LPR)	209 171	1,3 (-6,7)	0 (-34)
Parti du travail polonais (PPP)	160 476	0,99	
Parti des femmes (PK)	45 121	0,88	
Minorité allemande (MN)	32 462	0,2 (-0,1)	1 (-1)
Indépendants	2 531		

151

57 députés et 1,3 % (-6,67) perdant ses 33 députés. Le Parti des femmes avec 0,26 % ne rencontre guère de succès.

Parmi les élus PO figure Jarosław Walesa, fils de Lech Walesa, qui soutient aussi le gouvernement Tusk.

La participation a atteint un record avec 53,79 % car le taux est traditionnellement bas en Pologne.

Un accord est conclu entre la Plate-forme civique de Donald Tusk et le Parti paysan de Waldemar Pawlak, pour former un gouvernement. Il manquait 22 sièges au PO pour avoir la majorité absolue. Le PSL a 3 portefeuilles sur 17, dont l'Économie qui revient au leader du parti, Waldemar Pawlak, nommé vice-Premier ministre. Le PSL risque de susciter quelques difficultés car il est hostile à la *flat tax* prônée par le Premier ministre

Ministre de la Défense jusqu'en février 2007 dans le gouvernement Kaczynski, Radosław Sikorski, 44 ans, devient ministre des Affaires étrangères malgré

les réticences du président Kaczynski. Il avait émigré au Royaume-Uni en 1981 et a été ensuite correspondant de guerre. C'est un atlantiste convaincu. La Défense revient à Bogdan Klich, les Finances à Jacek Rostowski et l'Intérieur à Grzegorz Schetyna.

Il n'y a que 5 femmes sur 17 ministres (Santé, Éducation, Développement régional, Travail et Enseignement supérieur). On compte aussi 5 ministres techniciens, dont la Justice avec le professeur Zbigniew Cwiakalski.

Reste l'incertitude de la cohabitation avec le président Kaczynski.

Le Premier ministre Jarosław Kaczynski présente la démission de son cabinet. Le 9 novembre Donald Tusk est chargé de former le gouvernement et prête serment le 16 novembre.

Le nouveau gouvernement cherche à la fois l'apaisement avec l'Union européenne et la Russie. Il lève son opposition à la création d'une journée européenne contre la peine de mort et à

l'entrée de la Russie dans l'OCDE. Beaucoup de contentieux n'en demeurent pas moins avec Moscou. Cependant, le 7 décembre, les ministres des Affaires étrangères des deux pays se rencontrent, cherchant à normaliser leurs relations.

Les élections au Sénat ont donné une écrasante majorité à la Plate-forme civique qui a 60 sièges contre 39 à Droit et Justice et 1 indépendant, l'ancien Premier ministre social-démocrate Włodzimierz Cimoszewicz.

## ROUMANIE

152 25 novembre 2007. **Élections européennes. Référendum.** 35 députés sont à élire parmi les 551 candidats présentés par 13 partis et 1 indépendant lors des premières élections européennes en Roumanie.

Un référendum sur le vote uninominal a lieu également.

La participation a été particulièrement faible: 29,5 %. Cela défavorise les partis populistes. L'opposition sort renforcée, le Parti démocrate du président Trajan Basescu arrivant en tête avec 28,8 % et 13 des 35 sièges et devançant les sociaux-démocrates, héritiers du Parti communiste avec 23,1 % et 10 élus. Le Parti national libéral de gouvernement du Premier ministre Calin Popescu-Tariceanu, avec 13,4 % et 6 élus, rend fragile la position du chef du gouvernement. Le petit Parti libéral démocrate, issu d'une scission du PNL, crée la surprise en devenant la quatrième force du pays avec 7,8 % et 3 députés, moins d'un an après sa création par l'ancien Premier ministre Theodor Stolojan. 2 sièges vont à l'Union démocratique des Hongrois de Roumanie (5,5 %). Il y a 1 élu indépendant (3,4 %).

Le Parti de la Grande Roumanie, nationaliste, de Vadim Tudor s'effondre

avec 4,2 % ne pouvant prétendre à une représentation, tout comme le Parti de la nouvelle génération (4,9 %).

Le même jour avait lieu un référendum afin d'introduire le système uninominal. Même si la victoire du oui est écrasante avec 81,36 %, la trop faible participation (26 %) empêche que le résultat soit acquis.

30 décembre 2007. **Monarchie.** L'ex-roi Michel de Roumanie, Michel I<sup>er</sup> (Mihai), 86 ans, roi du 20 juillet 1927 au 28 juin 1930 et du 6 septembre 1940 au 30 décembre 1947, contraint à l'abdication par les communistes, désigne sa fille aînée, Margareta, 58 ans, comme «successeur». Cela est contraire à la Constitution monarchique de 1923 qui ne permettait pas l'accession des femmes au trône.

### *Référendum en Roumanie*

Inscrits	18 296 459	
Votants	4 851 470	(26 %)
Nuls	1 196 618	(2,46 %)
Suffrages exprimés	4 731 852	
<hr/>		
OUI	3 947 212	(81,36 %)
NON	784 640	(16,17 %)

## RUSSIE

1<sup>er</sup> octobre 2007. **Président de la République. Premier ministre.** Le président Poutine indique qu'il pourrait devenir Premier ministre, ne pouvant briguer un troisième mandat.

2 décembre 2007. **Élections législatives.** 107,2 millions de Russes de plus de 18 ans étaient appelés aux urnes pour choisir leurs députés parmi les 6 000 candidats des 11 formations politiques

qui les présentaient, tous n'étant pas traités équitablement.

La Commission européenne souhaite que la Russie invite l'OSCE à observer les élections. Moscou accepte mais veut limiter le nombre des observateurs. L'OSCE, dans ces conditions, renonce, en raison des « retards et restrictions ». Le président Poutine critique l'OSCE accusant l'organisation d'agir sur recommandation du Département d'État américain.

Les pressions contre l'opposition se multiplient. Le journal d'opposition *Novaïa Gazeta* doit fermer sa rédaction de Samara.

Les règles du jeu ont été modifiées. Tous les candidats doivent appartenir à un parti. Le seuil pour obtenir des élus passe de 5 à 7 %. La critique des concurrents est interdite... Le vote contre tous les candidats n'est plus possible. La double nationalité empêche l'éligibilité.

La Douma est élue à la représentation proportionnelle. Pour pouvoir participer, un parti doit avoir des représentations dans 45 des 89 régions.

Des élections aux doumas locales ont lieu dans les républiques de Bouriatie, Ossétie-du-Nord-Alanie et d'Oudmourtie, dans les oblasts de Penza, Saratov et Smolensk et dans le *krai* du Kamchatka.

Un référendum a lieu en Tchétchénie pour étendre la durée du mandat présidentiel de 5 à 7 ans, et pour modifier la Constitution en ajoutant la langue tchétchéne comme langue officielle avec le russe et pour passer à un système de chambre unique avec 41 députés.

Le 21 novembre, le président Poutine compare ses adversaires politiques à des « chacals » financés par l'étranger. Il accuse les Occidentaux de s'ingérer

dans la vie politique russe. De nombreux manifestants sont arrêtés le 24 et le 25 novembre à Moscou et Saint-Petersbourg dont Garry Kasparov, condamné à 5 jours de prison.

11 listes ont été enregistrées. La coalition l'Autre Russie de Garry Kasparov, n'a pu être enregistrée. Elle appelle à rendre le bulletin invalide en le déchirant.

Quatre partis réussissent à franchir la barre des 7 %. Russie unie, créée avec le soutien du président Poutine et dirigée par Boris Gryzlov, président de la Douma, arrive très largement en tête avec 64,1 % des suffrages et 315 sièges sur 450, ce qui est interprété comme un véritable plébiscite en faveur de Vladimir Poutine, devançant le Parti communiste de Guennadi Ziouganov, héritier du PCUS, avec 11,6 % et 57 élus, les ultranationalistes xénophobes et antisémites du LDPR (Parti libéral-démocrate) de Vladimir Jirinovski avec 8,2 % et 40 sièges, et Russie juste du président du Sénat Sergueï Mironov, centre gauche, pro-Poutine, né de la fusion de Rodina, du Parti des retraités et du Parti de la vie avec 7,8 %. Le Parti agrarien, centre-droit, de Vladimir Plotnikov a recueilli 2,3 % et Iabloko, opposition social-démocrate de Gregori Iavlinski, ancien collaborateur de Mikhaïl Gorbatchev, réformateur, 1,6 %. La participation a été de 63 % (+8).

Comme l'Iran et le Kazakhstan..., la France, par un coup de téléphone du président Sarkozy, félicite Vladimir Poutine. L'Allemagne est moins tolérante et considère que « ce n'étaient pas des élections libres, équitables et démocratiques ».

25 octobre 2007. **Oligarques.** CEDH. La Russie est condamnée par la Cour

*Élections législatives en Russie*

Inscrits	109 145 517	
Votants	69 537 065	(63,7 %)
Nuls	759 929	
Suffrages exprimés	68 777 136	

<i>Partis</i>	<i>voix</i>	<i>%</i>	<i>sièges</i>
Russie unie	44 714 241	64,3	315
Parti communiste de la Fédération de Russie	8 046 886	11,6	57
Parti libéral-démocrate	5 660 823	8,1	40
Russie juste	5 383 639	7,7	38
Parti agrarien	1 600 234	2,3	
Iabloko	1 108 985	1,1	
154 Force civile de Maxim Barchevski	733 604	1,0	
Autres	1 528 724	2,2	
– Patriotes de Russie		0,9	
– Parti de la justice sociale, d'Alexeï Podberiezkiine		0,2	
– Parti démocratique de Russie, d'Anatoli Bogdanov		0,1	

européenne des droits de l'homme pour les violations des droits au cours de la détention provisoire de Platon Lebedev, associé de Mikhaïl Khodorkovski. Ce dernier a été condamné en 2005 à 8 ans de prison et il purge sa peine à Tchita, à la frontière chinoise. Ayant purgé la moitié de sa peine, il pourrait être libéré par anticipation. Mais il a reçu un blâme pour ne pas avoir mis ses mains derrière le dos pendant la promenade dans la cour de prison...

L'oligarque Mikhaïl Goutseriev, ancien PDG du groupe pétrolier Rous-sneft, 31<sup>e</sup> fortune russe demande l'asile politique au Royaume-Uni.

21 novembre 2007. **Opposition.** À Serpoukhine, le 22 novembre, Iouri Tcher-votchkiine, militant de l'Autre Russie de Garry Kasparov, est frappé à coups de barre de fer par des inconnus et meurt après trois semaines de coma.

## SLOVÉNIE

21 octobre et 11 novembre 2007. **Élection présidentielle.** Lojze Peterle, député européen, Premier ministre de la Slovénie indépendante de 1990 à 1992, conservateur indépendant soutenu par les trois formations gouvernementales (Nouvelle Slovénie-Parti chrétien populaire, NSI; Parti démocrate, SDS et Parti populaire, SLS), arrive en tête au premier tour avec 28,5 %, devançant Danilo Türk, 55 ans, gauche, diplomate proche de Koffi Annan, soutenu par le parti social-démocrate de Slovénie (SDSS), le Parti démocratique des retraités (DESUS), et Zares, social-libéral avec 24,6 %; Mitja Gaspari, Démocratie libérale de Slovénie (LDS), libéral de centre gauche, ancien gouverneur de la Banque centrale, obtient 24,2 %, et Zmago Jelenc-Pleminiti, Parti national slovène (SNS, extrême

droite) 19,3 %. Le taux de participation a été de 57,6 %.

Danilo Türk l'emporte au second tour avec 68,3 % des suffrages contre 31,7 % à Lojze Peterle. La participation a été de 57,8 %.

Le nouveau président entre en fonction le 23 décembre. Depuis l'indépendance, tous les présidents sont issus des forces de gauche.

## SUISSE

21 octobre 2007. **Élections fédérales.** 5 millions d'électeurs suisses étaient appelés aux urnes pour renouveler les 246 membres des deux chambres du Parlement (Conseil national et Conseil des États).

Le Conseil national comprend 200 membres élus tous les quatre ans au système proportionnel. Chacun des 26 cantons ou demi-cantons élit un nombre de députés proportionnel à sa population.

Le Conseil des États représente les cantons; il comprend 46 membres élus tous les quatre ans au système majoritaire, à l'exception du canton du Jura (scrutin proportionnel). Si la majorité absolue n'est pas atteinte, un deuxième tour est prévu le 11 novembre. Il a été nécessaire pour 10 sièges.

Le climat est très tendu en raison de slogans xénophobes émanant de la droite populiste (UDC).

L'UDC arrive en tête sous la houlette de Christoph Blocher, 67 ans, milliardaire, fils de pasteur, progressant de deux points et accentuant son avance sur le deuxième parti, le Parti socialiste, qui perd 4 points. Le Parti radical démocratique continue son déclin et obtient 15,6 % des voix avec 31 élus, le Parti populaire chrétien-démocrate se main-

tient avec 14,6 % et 31 élus et le Parti vert progresse avec 9,6 % et 20 élus. La participation a été de 48,9 % seulement, ce qui est légèrement supérieur à 2003.

Cette situation met à mal le consensus suisse.

Pour la première fois, un Noir est élu: Ricardo Lumengo, 45 ans, socialiste, ancien demandeur d'asile angolais devenu juriste bernois, situation qui doit horrifier Christoph Blocher.

La Chambre haute reste dominée par la droite classique, l'UDC n'y recueillant que 7 sièges contre 12 aux radicaux démocratiques, 15 aux démocrates chrétiens, 9 aux socialistes. Les écologistes du PES ont 2 sièges et le dernier siège va au parti écologiste libéral zurichois.

Novembre 2007. UDC. Alfred Heer, député UDC, droite nationaliste et xénophobe, veut déposer une proposition de loi visant à généraliser et à rendre obligatoire les tests ADN en cas de regroupement familial pour 35 pays. Le test est déjà admis sur une base volontaire.

La vague UDC gagne maintenant la Suisse romande, pourtant plus modérée.

Novembre 2007. **Peine de mort.** Le Parlement du canton de Glaris décide de réhabiliter une femme exécutée en 1782 pour avoir commis un crime de « sorcellerie » contre une fillette. Le gouvernement cantonal était hostile, estimant que, 225 ans après, il était difficile de prouver l'innocence d'un condamné.

29 novembre. **Président de la Confédération.** Le Conseil fédéral blanchit le chef du département Justice et Police, Christoph Blocher, UDC, populiste xénophobe, accusé d'avoir violé le principe de la séparation des pouvoirs

*Élections au Conseil national*

<i>Partis</i>	<i>%</i>	<i>sièges</i>
Union démocratique du centre (UDC)	29,0 (+2,4)	62 (+7)
Parti socialiste suisse (PSS)	19,5 (-3,8)	43 (-9)
Parti radical démocratique (PRD)	15,6 (-1,7)	31 (-5)
Parti démocrate chrétien (PDC)	14,6 (+0,2)	31 (+3)
Les Verts (V)	9,6 (+1,7)	20 (+7)
Parti évangélique (PE)	2,4 (+0,1)	2 (-1)
Parti libéral suisse (PLS)	1,8 (-0,4)	4 (=)
Verts libéraux (VL)	1,4 (+1,4)	3 (+3)
Union Démocratique fédérale (UDF)	1,3 (=)	1 (-1)
Parti du travail de Suisse (communiste)	0,7 (=)	1 (-1)
Ligue du Tessin (LT)	0,5 (+0,1)	1 (=)
156 Démocrates suisses, nationaliste	0,5 (-0,5)	0 (-1)
Parti social-chrétien	0,4 (=)	1 (=)
Solidarités (socialiste)	0,4 (-0,1)	0 (-1)
Autres	2,3 (+0,6)	

et d'avoir outrepassé ses compétences sur son litige avec l'ancien procureur général Valentin Roschacher. Le rapport du Conseil fédéral est en contradiction avec celui de la commission de gestion du Conseil national et avec l'avis du juriste indépendant Georg Müller pour qui les directives de Christoph Blocher à propos des enquêtes en cours étaient « inadmissibles ».

Le 12 décembre, Christoph Blocher est écarté du Conseil fédéral. Il n'obtient que 115 voix sur les 246 parlementaires, contre 125 à Éveline Widmer-Schlumpf, 51 ans, avocate, une inconnue, ministre du canton des Grisons, également membre de l'UDC et qui n'était pas candidate. Elle demande « une journée de réflexion » et finit par accepter. Cela évitera que Christoph Blocher ne se retrouve à présider la Suisse comme cela aurait été son tour en 2009.

C'est le résultat d'une alliance entre gauche minoritaire et chrétiens-démocrates.

Cependant, cette exclusion risque de faire éclater la « formule magique » existant depuis 1959 qui voit quatre partis – 2 socialistes, 2 radicaux, 1 démocrate-chrétien et 2 UDC – se partager les 7 sièges du Conseil fédéral. Sans doute les députés ont-ils entendu maintenir le système en laissant deux sièges à l'UDC, le second allant au très modéré chef du département de la Défense, Samuel Schmid, réélu comme les cinq autres membres du gouvernement. L'UDC annonce qu'elle passe dans l'opposition malgré la présence de deux des siens dans l'exécutif.

Le Parlement helvétique élit Pascal Couchepin le 12 décembre comme président de la Confédération à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2008 avec 197 voix sur 210. Le lendemain, Hans-Rudolf Ritz est élu vice-président pour 2008 avec 193 voix sur 211. Il n'y a pas de changement dans les portefeuilles, Éveline Widmer-Schlumpf remplaçant Christoph Blocher à la Justice.

## TCHÈQUE (RÉPUBLIQUE)

13 novembre 2007. **Cour européenne des droits de l'homme.** Par 13 voix contre 4, la CEDH condamne la République tchèque pour discrimination à l'égard de 18 Tchèques d'origine rom placés dans des « écoles spéciales pour déficients intellectuels » en raison de leur origine (Grande Chambre, *D.H. et autres c. République tchèque*, 57325/00).

## UNION EUROPÉENNE

Décembre 2007. **Parlement européen. Partis.** Le Parlement européen adopte une modification du règlement relatif au financement des partis politiques européens. Ceux-ci pourront créer des fondations. Actuellement l'utilisation des fonds des partis européens ne leur permet pas de financer directement les partis nationaux et leurs candidats.

On compte actuellement dix partis politiques européens : le Parti populaire européen, le Parti socialiste européen, le Parti européen des libéraux démocrates et réformateurs, le Parti des démocrates européens, le Parti des Verts européens, l'Alliance libre européenne qui regroupe les régionalistes, le Parti de la gauche européenne (communiste) et trois partis souverainistes (Alliance des démocrates indépendants en Europe, EU Démocrates et Alliance pour une Europe des Nations).

Ils seront financés à 85 % en 2008 contre 75 % actuellement et recevront 10,6 millions € répartis à 85 % proportionnellement au nombre d'élus et à 15 % à parts égales.

Les dix fondations bénéficieront de 5 millions € en 2008 selon le même mécanisme. Elles pourront aussi recevoir des dons limités à 12 000 € par an.

## VATICAN

24 novembre 2007. **Sacré Collège.** 23 nouveaux cardinaux sont « créés » au cours d'un consistoire. 18 ont moins de 80 ans et sont donc électeurs du pape.

Le Sacré Collège compte 203 membres dont 121 « électeurs ». Il y a 104 Européens (et 60 électeurs) dont 42 Italiens (21 électeurs), 10 Espagnols (6 électeurs), 9 Français (6 électeurs), 8 Polonais (4 électeurs), 7 Allemands (6 électeurs); 20 Nord-Américains (16 électeurs) dont 17 Américains (13 électeurs); 35 Latino-Américains (21 électeurs) dont 9 Brésiliens (4 électeurs); 18 Africains (9 électeurs); 22 Asiatiques (13 électeurs) dont 6 Indiens (3 électeurs) et un seul Chinois (électeur); 4 Océaniens (2 électeurs).

L'archevêque de Paris, Mgr André Vingt-Trois, 65 ans, est créé cardinal, mais les Espagnols comptent un cardinal de plus même s'ils ont le même nombre d'électeurs.

Les « nouveaux continents » ne progressent plus dans la composition du Sacré Collège.

## VENEZUELA

2 décembre 2007. **Référendum constitutionnel.** Le 15 août, le président Chavez propose de supprimer la limitation du nombre de mandats présidentiels, d'instaurer une « économie socialiste », d'étendre les avantages de la sécurité sociale aux travailleurs de l'économie informelle et la censure de la presse dans des circonstances exceptionnelles. La réforme propose de modifier 33 articles de la Constitution de 1999. La suppression de l'autonomie de la Banque centrale, la journée de travail de 6 heures et la semaine de 36 heures sont proposées.

Le « pouvoir populaire » fondé sur les « conseils communaux, ouvriers, étudiants et paysans » serait inscrit à côté des trois pouvoirs classiques.

Le Parlement approuve la réforme constitutionnelle le 2 novembre par 161 voix contre 6 abstentions. Celle-ci veut mettre en place le « Venezuela socialiste et bolivarien ».

Le général Raul Baduel, ancien ministre de la Défense du président Chavez, qualifie la réforme de « coup d'État » le 5 novembre.

Des manifestations ont lieu contre et pour la réforme.

158 Le référendum a lieu le 2 décembre 2007.

La proposition comprenait 69 amendements constitutionnels devant être votés en deux « blocs » : bloc A constitué par les 33 amendements originellement proposés par le président Chavez ainsi que 13 articles inclus par l'Assemblée nationale, et bloc B constitué par 23 articles complémentaires proposés par l'Assemblée nationale.

Finalement, c'est la surprise avec la victoire de justesse du non avec 50,7 %. Mais le président Chavez ne renonce pas pour autant à son projet. Est-ce un geste de conciliation après cet échec, le président Chavez amnistie ceux qui avaient participé à une tentative de putsch en 2002.

*Référendum constitutionnel  
au Venezuela*

Inscrits	16 109 664
Votants	9 002 439 (55,89 %)
Nuls	1 186 93 (1,32 %)
Suffrages exprimés	8 883 746
<hr/>	
Bloc A	
OUI	4 379 392 (49,29 %)
NON	4 504 354 (50,70 %)
Bloc B	
OUI	4 335 136 (48,94 %)
NON	4 522 332 (51,05 %)